

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
16 JANVIER 2023**

Arrondissement d'ANGERS

Département de Maine-et-Loire

Le seize janvier deux mille vingt-trois, à 18 heures 30, les membres du conseil d'administration du Centre d'Action Sociale de Durtal se sont réunis en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Durtal, sous la présidence de Mr FARION Pascal.

Convocation : le 9 janvier 2023

Nombre de membres convoqués : 13

Nombre de membres présents : 8 : Mesdames BIDON, CHOUREAU, GOUTÉ, JASNAULT, VIERON et Messieurs AUBRY, DEHONDT et FARION.

Nombre de membres excusés :3: Mesdames BIGNON, JOUIS et Monsieur BELISSON

Pouvoir :

Nombre de membres absents : 2: Mesdames COSNARD et ZALTSMAN.

SOMMAIRE

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2022
2. Demandes d'aides sociales
3. Présentation de l'analyse des besoins sociaux (ABS)
4. Présentation et programmation des animations
5. Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2022

Pour : 8/ Contre : / Abstention :

- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **approuve le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022**

2- Demandes d'aides sociales

Plusieurs demandes d'aides restent en attente ; effectivement malgré plusieurs relances aux diverses assistantes sociales intervenants sur le territoire ainsi que leur responsable, nous n'arrivons pas à obtenir des dossiers de demande à jour. Mr DOUSSIN, directeur de la maison des solidarités du territoire ayant quitté ses fonctions, nous n'avons plus d'interlocuteur.

- **Un courrier à Madame DABIN, Présidente du Département 49, demandant une rencontre va être faite. Si cela est compliqué, il est envisagé de solliciter Madame BLIN, député.**

3- Présentation de l'analyse des besoins sociaux

Une analyse des besoins sociaux est un outil de diagnostic, de pilotage et d'action sociale communale servant de base.

- **L'ABS du CCAS de Durtal est en élaboration, celui-ci a été présenté, des modifications vont y être apportées avant validation.**

4- Présentation et programmation des animations

- Mercredi dernier a eu lieu la galette a sein de la résidence Axilette, ce fut un franc succès. Une vingtaine de résidents étaient présents.
- L'inauguration de la salle commune de la résidence est à programmer dès réception et installation du mobilier. La livraison devrait avoir lieu début février 2023.
- Programmer la visite à la maison de retraite pour offrir le présent, une demande de devis à Mr Ouary effectuée pour le panier et des propositions de jeux ont été faites par l'animatrice de l'établissement allant de 13 à 59€. Le devis total des jeux chez AGORALUDE s'élève à 232.89€
- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **autorise Mr Le Président à signer ces devis.**
- Paule est en lien avec Fatima de l'espace jeune pour caler la prochaine séance de cinéma (le film sera Astérix et Obélix, l'Empire du milieu), la date est fixée au 15 mars. Habituellement le tarif appliqué aux participants est de 4€, seulement les jeunes de l'espace jeune ne sont pas tous durtalais, quel tarif appliquons-nous à la CCALS qui refacture 50% du montant à la famille. (Bus 176€ et 7€ place de ciné)
- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **autorise Mr Le Président à refacturer 4€ à la CCALS pour chaque jeune participant.**
- Concernant le sujet de la sortie croisière, nous avons l'hirondelle de Chemillé : transport 415€ et menu de 50 à 70€ pour 3h de balade (pas de retour du gestionnaire) et La Sablésienne qui propose des menus de 59 à 69€ pour 3h de balade également avec un transport à 297€. Les deux bateaux peuvent accueillir maximum 60 personnes (50 dans le bus)
- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **estime que le coût de cette journée sera trop important, le projet est donc abandonné.**
- Pour la sortie Papea, la date du 28 juin est proposée. Le transport pour 50 personnes coûte 594€ et la place revient à 17€ par personne (enfant ou adulte). La communication de l'évènement va être mise en place pour tous (écoles, collège, espace jeunes...) Il y sera bien stipulé que chaque jeune sera sous la responsabilité d'un adulte l'accompagnant. (famille, proche, éducateur mais pas sous celle des encadrants du CCAS)
- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **accepte à l'unanimité de demander une participation financière de 15€ par participant.**
- Il convient également de commencer à préparer le repas annuel, diverses idées de spectacle sont proposées, thème mexicain, bal de venise, Tahiti, années 70/80, Broadway, Johnny, tour du monde.....
- A l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS **choisit le thème Tahiti, une demande de devis au prestataire et au restaurateur va être effectuée. La date sélectionnée est le 18 octobre 2023.**

5- Questions diverses

- Afin d'organiser une seconde sortie en 2023, des demandes de devis vont être faite auprès l'aquarium du Croisic, du zoo de Doué la Fontaine et du parc des oiseaux à Spay. Les devis de transports accompagneront ces informations.

Sans question, la séance est levée à 20 heures 30.
La prochaine commission est fixée au 6 mars à 18h30.

Mr Pascal FARION Maire, Président du CCAS